

SOCIÉTÉ

Devenez le prochain
Talent des Cités

Les inscriptions au concours sont prolongées jusqu'au 15 juin. Il a pour but de valoriser les initiatives et les réussites entrepreneuriales dans les quartiers prioritaires de la ville.

Et si votre projet devenait une référence nationale ? Afin de mettre à l'honneur les créations d'entreprise et les initiatives menées dans les quartiers prioritaires de la ville, le ministère chargé de la Ville et du Logement a lancé le concours Talents des Cités. Chaque année, il met en lumière une trentaine de dossiers.

Pour candidater, il suffit d'avoir installé son entreprise en quartier prioritaire de la ville ou d'avoir le projet de le faire. Le candidat, qui a jusqu'au 15 juin pour compléter son inscription, « doit être suivi par un organisme d'accompagnement ou de financement à la création d'entreprise ». Deux catégories sont proposées : Création, pour les créateurs d'entreprises ou d'associations lancées il y a moins de trois ans ; Emergence, pour

les porteurs de projet ou d'idée qui souhaitent lancer une activité.

Des prix régionaux
et nationaux

Les personnes inscrites seront évaluées sur leur parcours, leur motivation, leur profil entrepreneurial et bien sûr leur viabilité économique et l'impact de leur activité sur le quartier (créations d'emplois et de lien social). Les lauréats régionaux de la catégorie Création se verront remettre une dotation de 2 000 euros, ceux de la catégorie Emergence obtiendront une somme de 1 000 euros. Quant aux lauréats nationaux, ils recevront 7 000 euros ou une visibilité média Radio France ou France Télévisions.

■ M. Vialette

• Inscriptions jusqu'au 15 juin sur www.talentsdescites.com. La liste des quartiers prioritaires est disponible sur www.sig.ville.gouv.fr

Devenez Correspondant
pour
Le Républicain
Rens. :
01.69.36.57.02.

ENVIRONNEMENT

SiomDirect, une application
pour mieux communiquer

Le Siom a lancé cet outil numérique afin que les usagers puissent signaler un problème ou contacter les équipes du syndicat.



Permettre aux habitants des 21 communes^(*) de son périmètre d'entrer en contact direct avec ses équipes, tel était l'objectif du Syndicat d'ordures ménagères de la vallée de Chevreuse (Siom). Pour cela, le syndicat a lancé l'application mobile SiomDirect afin d'offrir un nouveau service de proximité. Alors que les Français utilisent aujourd'hui majoritairement leur téléphone pour effectuer leurs démarches, ce nouvel outil numérique permettra aux Essonnais d'accéder plus facilement aux services et aux équipements du Siom. Ils pourront, par exemple, commander un nouveau bac de tri ou changer la dimension de leur poubelle. D'autres onglets fourniront aussi d'importantes informations sur les collectes par commune, sur les éventuelles perturbations en temps réel et les bons gestes de tri à adopter.

Autre possibilité très importante pour le Syndicat d'ordures ménagères, recueillir des éléments sur le terrain : les utilisateurs pourront signaler un dysfonctionnement avec des photos à l'appui ou indiquer qu'un point d'apport volontaire est plein. Cela permettra au Siom de planifier une intervention dans les meilleurs délais.

■ M. Vialette

(*) Pour l'Essonne, voici les villes concernées : Ballainvilliers, Bures-sur-Yvette, Champlan, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Igny, La Ville-du-Bois, Les Ulis, Linas, Longjumeau, Montlhéry, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Vauhallan, Villebon-sur-Yvette, Villejust et Villiers-le-Bâcle.

ENTREPRENEURIAT

Mesdames, concourez
pour les Créatrices d'avenir

L'objectif de ce concours est de mettre à l'honneur les femmes franciliennes qui ont créé ou repris une entreprise au cours de l'année.

Les candidatures sont désormais ouvertes ! Pour la neuvième année consécutive, le concours Créatrices d'avenir met à l'honneur l'entrepreneuriat féminin en Ile-de-France : « Le taux de femmes entrepreneures peine à dépasser les 40 % avec une sous-représentation très forte dans certains secteurs porteurs, innovants, à connotation masculine, ou sur certains territoires », font savoir les organisateurs. Ainsi, à l'issue des sélections, six trophées seront remis en décembre à des femmes qui ont créé ou repris une entreprise au cours de l'année.

A la clé, une dotation
globale de 60 000 €

Les femmes qui souhaitent concourir peuvent déposer leur candidature jusqu'au 30 septembre dans les cinq catégories suivantes : Audace, pour celles ayant créé une entreprise dans

un secteur non-traditionnellement féminin ; Entreprise responsable, pour les femmes qui concilient activité économique et responsabilité sociale ou environnementale ; Innovation ; Quartier, pour celles qui sont issues d'un quartier prioritaire de la politique de la ville ; ainsi que Savoir-faire, lorsque l'activité met à l'honneur une technique de fabrication spécifique. Comme les années précédentes, les projets des 15 finalistes seront soumis au vote du public sur les réseaux sociaux en novembre.

A la clé pour les futures lauréates, une visibilité médiatique et 60 000 € de dotation globale dont la moitié en numéraire et la seconde partie en accompagnement ou en nature (mise en réseau, mentorat, formation, billets d'avion pour de la prospection à l'international...). Nouveauté pour la neuvième édition, les finalistes seront coachées avant leur discours devant le jury final.

■ M. Vialette

• Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 30 septembre sur le site www.creatricesdavenir.com



7 ANS DE GARANTIE
PREUVE DE QUALITÉ

kia.fr

Nouvelle Kia Ceed

Attendez-vous au meilleur.



Portes Ouvertes Kia
du 14 au 16 juin

CEED

À partir de
197€
TTC/mois⁽¹⁾

LLD sur 61 mois et 50 000 km
Sans apport



Le Pouvoir de Surprendre

Consommations mixtes et émissions de CO₂ de la nouvelle Kia Ceed : de 3,9 à 5,7 L/100 km - de 99 à 130 g/km

*Garantie 7 ans ou 150 000 km (1^{er} des deux termes échu) valable pour tous les modèles Kia en France métropolitaine et Corse (hors DOM-TOM) et dans tous les Etats membres de l'UE ainsi qu'en Norvège, Suisse, Islande et Gibraltar sous réserve du respect du plan d'entretien défini par le constructeur et présenté dans le manuel utilisateur (1) Exemple de Location Longue Durée (LLD) sur 61 mois et 50 000 km pour le financement d'une nouvelle Kia Ceed Motion 1,0 L essence T-GDI 120 ch ISG BVM6 (hors options). **61 loyers mensuels de 197 € TTC sans apport. Exemple hors assurances et prestations facultatives. Modèle présenté : nouvelle Kia Ceed GT Line Premium 1,0 L essence T-GDI 120 ch ISG BVM6 (avec toit ouvrant, peinture métallisée et pack sécurité). 61 loyers mensuels de 297 € TTC sans apport. Exemple hors assurances et prestations facultatives.** Offre réservée aux particuliers, non cumulable, valable du 01/01/2019 au 30/06/2019 chez tous les distributeurs Kia participant à l'opération. Sous réserve d'acceptation du dossier par Kia Finance, département de CGL, Compagnie Générale de Location d'équipements, SA au capital de 58 606 156 € - 69, av. de Flandre 59708 Marquain-Barouil Cedex - SIREN 303 236 186 RCS Lille Métropole. Conditions sur kia.fr.

CERVINIA 91

66, route de Lisses - 91100 Corbeil-Essonnes - Tél. : 01 60 89 40 00